

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie – Salle du Conseil.
Le JEUDI 15 OCTOBRE à 19 h00.

Affiché, le 08/10/2026



ORDRE DU JOUR :

I. DELIBERATIONS

1. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

A. FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES

- a) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
- b) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 10/09/2026

B. DESIGNATION DES REPRESENTANTS

- a) MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS
- b) MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION URBANISME AMENAGEMENT ACCESSIBILITE
- c) MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE ENVIRONNEMENT
- d) MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNICATION TRANSFORMEE EN COMITE COMMUNICATION
- e) MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

C. EXERCICE DES MANDATS LOCAUX

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT DES ELUS MUNICIPAUX

2. FINANCES

A. FISCALITE

- a) TARIFS 2027
- b) REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC GAZ 2026

B. DECISION BUDGETAIRE

- a) DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2
- b) REGULARISATION DU COMPTE 1641- BUDGET PRINCIPAL

3. COMMANDE PUBLIQUE / MARCHES PUBLICS

A. CREATION D'UN LOGEMENT AU 3BIS RUE DU GUE EN CENTRE BOURG : APPROBATION DU PROJET DEFINITIF ET LANCEMENT D'UNE PROCEDURE ADAPTEE

B. AVENANT N°1 À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RESTAURATION D'UN ANCIEN CHAI VITICOLE DESTINÉ À ÊTRE RÉHABILITÉ EN LOGEMENT

4. URBANISME/ ACTE RELATIF AU DROIT D'OCCUPATION OU D'UTILISATION DES SOLS

- A. RETRAIT DU PERMIS DE CONSTRUIRE N°04123924U0010 RESTAURATION D'UN ANCIEN CHAI VITICOLE ET D'UNE HABITATION ET SA DEPENDANCE DESTINEES A ETRE REHABILITEES EN LOGEMENT**
- B. DÉPÔT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA DÉMOLITION, LA DÉPOLLUTION ET LA RÉHABILITATION EN LOGEMENT D'UN ANCIEN CHAI VITICOLE**
- C. DELEGATION DE SIGNATURE POUR LES PERMIS DE CONSTRUIRE**

5. PERSONNEL

SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ADHÉSION AU DISPOSITIF DE SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE HARCELEMENT MORAL OU SEXUEL ET D'AGISSEMENTS SEXISTES

6. DOMAINE ET PATRIMOINE/LOCATION

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE BAIL COMMERCIAL POUR LE BATIMENT SITUE AU 29 RUE MARCEL COTTEREAU

II. DECISIONS DE LA MAIRE

III. DATE DES COMMISSIONS - CONSEIL MUNICIPAL – MANIFESTATIONS

IV. QUESTIONS DIVERSES